

Suite aux mesures d'urgence votées par la Région, le CESER salue cette démarche visant à accompagner et à soutenir les acteurs économiques et associatifs dans une situation tout à fait exceptionnelle.

En annonçant 25M€ de crédits disponibles immédiatement à travers les dispositifs actuels et 25M€ supplémentaires dans un plan d'urgence spécifique, la Région prend la mesure des difficultés actuelles qui adviennent pour l'ensemble des secteurs économiques de la Région.

Le CESER salue à la fois la rapidité d'actions de la Région mais aussi l'étendue des mesures. A signaler notamment :

- 15M€ disponibles immédiatement sous forme de prêts afin de renforcer la trésorerie et le Besoin en fonds de roulement des artisans, entreprises de production et services à l'industrie ;
- 10M€ de mobilisation de garantie de prêts bancaires avec un effet de levier de plus de 200M€ de prêts garantis ;
- 6 M€ d'aides exceptionnelles (abondement du fonds de solidarité national ou local) ;
- Un Fonds d'urgence pour les acteurs de l'événementiel de 2M€ et le maintien des subventions prévues pour 1,3M€ même en cas d'annulation.

Le CESER demande également à ce que le monde associatif soutenant les plus démunis et les plus fragiles soit accompagné par la Région et que les 3M€ déjà prévus au Budget Primitif pour la vie associative, l'égalité Hommes/Femmes mais aussi le bénévolat et la précarité soient débloqués rapidement.

Le CESER reste mobilisé pendant toute cette période pour faire remonter à la Région les informations terrains des 62 organisations qui en sont membres afin que les besoins actuels et à venir de la société civile dans sa diversité soient bien pris en compte.

CONTACT PRESSE

Sylvie Boutin-Blanloeil – sylvie.boutin-blanloeil@paysdelaloire.fr

Tel. 02 28 20 53 14 ou 06 85 24 69 20

Hôtel de Région – 1 rue de la Loire – 44966 Nantes cedex 9

www.ceser.paysdelaloire.fr - @ceserPDL